ab7 Industries

FICHE TECHNIQUE DE L'ANTI-MOUSSES CONCENTRE 200 m^2 ECOGENEVert

(réf. 097550)

DESTRUCTION TOTALE DES MOUSSES
Effet visible en 4 heures – ACTIF même par TEMPS DE PLUIE
Actif d'origine végétale
BIODEGRADABLE – PRESERVE L'ENVIRONNEMENT

ECOGENE VERT propose une gamme de produits à base d'ingrédients d'origine végétale, respectueux des utilisateurs et de l'environnement. Les différentes formules mises au point par le laboratoire ECOGENE sont élaborées à partir de composés sélectionnés parmi les moins polluants et les moins toxiques tout en garantissant une bonne efficacité. L'utilisation des produits ***ECOGENE VERT*** constitue un véritable geste écocitoyen en contribuant ainsi à la réduction de la pollution engendrée par l'emploi au quotidien de divers produits : les emballages sont entièrement recyclables et les formules biodégradables

A base d'**actif d'origine VEGETALE** et facilement **BIODEGRADABLE**, ***l'ANTI-MOUSSES CONCENTRE ECOGENE VERT*** élimine radicalement mousses, lichens, algues rouges… sur les terrasses, murs, toits, abords de piscine, pavés autobloquants. Il se distingue par son **action RAPIDE** (effet visible 4 heures après le traitement) et **LONGUE DUREE**. Peu soluble dans l'eau, l'efficacité n'est pas affectée par les pluies qui surviennent après le traitement. **Action curative et préventive**. Compatible avec **tous types de supports** : tuiles en terre cuite, béton, ardoise, shingle, brique, ciment, enduit, crépi, peinture, bois, pierre naturelle…
Usage réservé aux végétaux indésirables : ne pas appliquer sur la pelouse, les fleurs et les arbres.

Composition

Acide nonanoïque d'origine végétale (huile de ricin, colza, tournesol) : 1 % (m/m)

Propriétés et caractéristiques

- Aspect du produit : liquide trouble blanc, moussant.
- pH à 20°C : 3,5 – 4,5

Mode d'emploi

Appliquer de préférence à une température > 12°C.

• **PREPARATION DE LA SOLUTION :** L'ANTI-MOUSSES CONCENTRE ECOGENE VERT est un produit qui doit être dilué dans l'eau pour son utilisation. Le tableau ci-dessous définit les dilutions à réaliser en fonction des surfaces à traiter. Bien agiter le bidon avant emploi.

SURFACES A TRAITER	VOLUME D'ANTI-MOUSSES CONCENTRE	EAU A RAJOUTER
25 m^2	**0,5 LITRE**	**2 LITRES**
50 m^2	**1 LITRE**	**4 LITRES**
100 m^2	**2 LITRES**	**8 LITRES**
150 m^2	**3 LITRES**	**12 LITRES**
200 m^2	**5 LITRES**	**20 LITRES**

• **MODE D'APPLICATION :** l'application doit être réalisée par temps sec. La solution préalablement préparée sera appliquée à l'aide d'un pulvérisateur ou d'un arrosoir à faible débit. Bien agiter avant emploi et laisser agir après application : l'action du produit est constatée dans les 4 HEURES qui suivent son application (brunissement ou jaunissement).
Quelques jours plus tard, après jaunissement total, éliminer facilement les mousses séchées à l'aide d'une brosse et/ou d'un jet d'eau sous pression. Pour les toitures et les grandes surfaces, la pluie et le vent accomplirons naturellement ce travail.

Conditionnement

Flacon vert en polyéthylène.

Précautions d'emploi

Conserver hors de la portée des enfants.
Rincer le contenant vide à l'eau avant de le jeter.
Pour éliminer les produits non utilisés, les apporter en déchetterie (selon la réglementation municipale).